



MÉMO

DATE : 25 janvier 2018

Objet : Communiqué de presse

LES EDITEURS INDÉPENDANTS REJETTENT EN BLOC LE PLAN DE REDRESSEMENT DE PRESSTALIS

Ce n'est pas un plan, c'est un hold-up !

Selon les informations de la Correspondance de la Presse, un plan de redressement de Presstalis aurait reçu l'aval des pouvoirs publics et l'Etat accorderait un prêt de 190 à 200 Millions d'euros pour éviter le dépôt de bilan immédiat de l'entreprise de messagerie, sous perfusion des deniers publics depuis plus de vingt ans.

En contrepartie de cette apport, l'Etat imposerait à tous les éditeurs, toutes messageries confondues :

- une contribution exceptionnelle de 2,25 % sur le montant de leurs recettes prix fort jusqu'en juillet 2022,
- le gel des transferts de titres entre messageries, dont les préavis de départ seraient prolongés de 6 mois.

Les éditeurs indépendants distribués par Presstalis et les éditeurs distribués par MLP refusent catégoriquement ces mesures, et n'acceptent pas que l'Etat accorde un prêt à la société Presstalis dans ces conditions.

En effet, ce plan – qui n'est pas un plan mais un hold-up –, est :

- Illicite, en ce qu'il ne règle en rien la précarité de la situation financière de Presstalis et ne remplit donc pas les conditions d'une procédure de conciliation ;
- Anti-concurrentiel, en ce qu'il contraint toutes les messageries, et par force tous les éditeurs de presse en France, à s'aligner sur la plus mauvaise entreprise en terme de qualité de service et de coûts d'exploitation ;
- Néfaste pour la filière, en ce qu'il maintient au cœur du marché une entreprise-zombie qui a démontré son incapacité à exécuter les missions qui lui sont confiées par la loi Bichet.

Ces mesures ne sont qu'un dispositif temporaire de survie, et n'ont pour objet que d'acheter le temps nécessaire aux quotidiens nationaux pour achever de mettre en place leur mutation



vers le numérique et vers un système de distribution résiduel de leurs publications imprimées en partenariat avec la Presse Quotidienne Régionale.

Pour la presse magazine, les majors Lagardère Active, Mondadori et Marie-Claire ont d'ores et déjà confirmé leur projet de disposer de leur propre système de distribution dans un avenir proche.

Nous demandons aux pouvoirs publics de rétablir la justice :

- en organisant la dissolution immédiate du Conseil Supérieur des Messageries de Presse, qui, en tant qu'organe de contrôle de la filière de distribution de la presse, se révèle être l'un des premiers responsables de la crise et a perdu au cours des derniers mois toute crédibilité à se prononcer sur les enjeux de la filière ;

- en refusant de prêter l'argent de la collectivité nationale à une entreprise-zombie dont les responsables ont provoqué eux-mêmes la situation de cessation de paiement. Il y va du respect par la France de ses engagements européens.

- en imposant la tenue immédiate d'une Assemblée générale extraordinaire de la Coopérative de Distribution des Magazines, où le conseil d'administration devra rendre compte de ses choix devant la collectivité des éditeurs-coopérateurs.

À défaut, les éditeurs indépendants saisiront la justice pour constater la violation du contrat de distribution existant entre Presstalis et la Coopérative de Distribution des Magazines et obtenir réparation du préjudice causé à leurs entreprises.